

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
COMMUNE DE MEYSSE**

Séance du Conseil Municipal du 17 novembre 2025 - 18 h 00 - convocation du 12 novembre 2025

DÉLIBÉRATION N° 25-070

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE VERSÉE À L'IME DE SOUBEYRAN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Fédération des Œuvres Laïques d'Ardèche (FOL) accompagne les enfants et adolescents en situation de handicap. La FOL sollicite les communes de résidences des jeunes accompagnés afin de contribuer à la réalisation de nombreux projets éducatifs et collectifs : séjours, ateliers radios, pratiques artistiques, actions citoyennes...

Aujourd'hui, un jeune meyssois est accompagné et scolarisé à l'IME de Soubeyran. Ainsi la FOL demande une participation exceptionnelle de la commune à hauteur de 200,00 € pour l'établissement.

Monsieur le Maire propose de marquer le soutien de la commune à cette démarche éducative et inclusive en accordant cette aide exceptionnelle à l'IME de Soubeyran.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 200,00 € à l'IME de Soubeyran,
- **PRECISE** que cette aide est versée à titre exceptionnel et ponctuel,
- **DIT** que la dépense correspondante sera imputée à l'article 65748,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - ~~GAGNOT~~ - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - ~~MONTCHAUD~~ - MORIZET - REYMONDON - ~~ROCHETTE~~ - ROUX
Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : A. ROCHETTE pour A. MAZZINI

Absent(s) : M. GAGNOT - A. MONTCHAUD - M. ROUX

Secrétaire de Séance A. MENARD .

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12
Votes POUR : 12
Votes CONTRE :
Abstentions :

Le Maire,

Eric CUER



Le secrétaire de séance,